



# Le Saint-Siège

---

## **DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL PONTIFICAL "COR UNUM"**

*Salle du Consistoire  
Vendredi 13 novembre 2009*

*Messieurs les cardinaux,  
vénérés frères dans l'épiscopat  
et dans le sacerdoce  
chers frères et sœurs,*

Je suis heureux de saluer chacun de vous, membres, consultants et officiers du Conseil pontifical "Cor unum", ici réunis pour l'assemblée plénière au cours de laquelle est affronté le thème "*Parcours de formation pour les agents de la charité*". Je salue le cardinal Paul Joseph Cordes, président du dicastère, et je le remercie des paroles courtoises qu'il m'a adressées également en votre nom. Je vous exprime à tous ma reconnaissance pour le service précieux que vous offrez à l'activité caritative de l'Eglise. De manière spéciale, ma pensée s'adresse aux nombreux fidèles qui, à divers titres et dans chaque partie du monde, font don, avec générosité et dévouement, de leur temps et de leurs énergies pour témoigner de l'amour du Christ, Bon Samaritain, qui se penche sur les nécessiteux du corps et de l'esprit. Car, comme je l'ai souligné dans l'encyclique *Deus caritas est*, "la nature profonde de l'Eglise s'exprime dans une triple tâche: annonce de la Parole de Dieu (*kerygma-martyria*), célébration des Sacrements (*leitourgia*), service de la charité (*diakonia*)" (cf. n. 25), la charité appartient à la nature même de l'Eglise.

En œuvrant dans ce domaine de la vie ecclésiale, vous accomplissez une mission qui s'inscrit dans une tension constante entre deux pôles: l'annonce de l'Evangile et l'attention au cœur de l'homme et au contexte dans lequel il vit. Cette année, deux événements ecclésiaux spéciaux ont mis en évidence cet aspect: la publication de l'encyclique *Caritas in veritate* et la célébration de l'assemblée spéciale pour l'Afrique du synode des évêques sur la réconciliation, la justice et la

paix. Dans des perspectives différentes mais convergentes, ils ont souligné que l'Eglise, dans son annonce salvifique, ne peut pas négliger les conditions concrètes de vie des hommes, auprès desquels elle est envoyée. L'action pour les améliorer touche sa propre vie et sa mission, car le salut du Christ est intégral et concerne l'homme dans toutes ses dimensions: physique, spirituelle, sociale et culturelle, terrestre et céleste. C'est précisément de cette conscience que sont nées, au fil des siècles, de nombreuses œuvres et structures ecclésiales qui ont pour objectif la promotion des personnes et des peuples, qui ont apporté et continuent à offrir une contribution irremplaçable pour la croissance, le développement harmonieux et intégral de l'être humain. Comme je l'ai répété dans l'encyclique *Caritas in veritate*, "le témoignage de la charité du Christ à travers des œuvres de justice, de paix et de développement fait partie de l'évangélisation car, pour Jésus Christ, qui nous aime, l'homme tout entier est important" (n. 15).

C'est dans cette optique qu'il faut considérer l'engagement de l'Eglise pour le développement d'une société plus juste, dans laquelle soient reconnus et respectés tous les droits des individus et des peuples (cf. *ibid.*, n. 6). A cet égard, de nombreux fidèles laïcs mènent une action féconde dans le domaine économique, social, législatif et culturel, et promeuvent le bien commun. Ils témoignent de l'Évangile, en contribuant à construire un ordre juste dans la société et en participant personnellement à la vie publique (cf. *Deus caritas est*, n. 28). Il n'est certes pas du ressort de l'Eglise d'intervenir directement dans la politique des États ou dans l'établissement de structures politiques adéquates (cf. n. 9). L'Eglise, à travers l'annonce de l'Évangile, ouvre le cœur à Dieu et au prochain, et réveille les consciences. A travers la force de son annonce, elle défend les vrais droits humains et s'engage au service de la justice. La foi est une force spirituelle qui purifie la raison dans la recherche d'un ordre juste, en la libérant du risque toujours présent d'être "aveuglé" par l'égoïsme, par l'intérêt, par le pouvoir. En vérité, comme l'expérience le démontre, même dans les sociétés les plus évoluées du point de vue social, la *caritas* demeure nécessaire: le service de l'amour ne devient jamais superflu, non seulement parce que l'âme humaine a toujours besoin, outre des choses matérielles, de l'amour, mais aussi parce que demeurent des situations de souffrance, de solitude, de besoins, qui requièrent le dévouement personnel et des aides concrètes. Lorsqu'elle offre une attention pleine d'amour à l'homme, l'Eglise sent battre en elle la plénitude d'amour suscitée par l'Esprit Saint, qui, tout en aidant l'homme à se libérer des oppressions matérielles, assure réconfort et soutien à l'âme, en la libérant des maux qui l'affligent. La source de cet amour est Dieu lui-même, miséricorde infinie et amour éternel. Quiconque par conséquent prête service au sein des organismes ecclésiaux qui gèrent des initiatives et des œuvres de charité, ne peut qu'avoir cet objectif principal: faire connaître et faire l'expérience du Visage mystérieux du Père céleste, car c'est dans le cœur de Dieu Amour que se trouve la réponse véritable aux attentes les plus intimes de tout cœur humain.

Combien il est nécessaire pour les chrétiens de conserver le regard fixé sur le Visage du Christ! Ce n'est qu'en Lui, pleinement Dieu et pleinement homme, que nous pouvons contempler le Père (cf. *Jn* 14, 9) et faire l'expérience de sa miséricorde infinie! Les chrétiens savent qu'ils sont appelés à servir et à aimer le monde, même sans être "du monde" (cf. *Jn* 15, 19); à porter une

parole de salut intégral de l'homme, qui ne peut pas se limiter à l'horizon terrestre; à demeurer - comme le Christ - totalement fidèles à la volonté du Père, jusqu'au don suprême de soi-même, pour percevoir plus facilement le besoin d'amour véritable qu'il y a en chaque cœur. Tel est donc le chemin que doit parcourir, s'il veut suivre la logique de l'Évangile, quiconque voudrait témoigner de la charité du Christ.

Chers amis, il est important que l'Église, inscrite dans les événements de l'histoire et de la vie des hommes, se fasse le canal de la bonté et de l'amour de Dieu. Qu'il en soit ainsi pour vous et pour tous ceux qui œuvrent dans le vaste domaine dont s'occupe votre Conseil pontifical! Avec ce souhait, j'invoque l'intercession maternelle de Marie sur vos travaux et, tout en renouvelant mes remerciements pour votre présence et pour l'œuvre que vous accomplissez, je donne avec plaisir à chacun de vous et à vos familles ma Bénédiction apostolique.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

---

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana